



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Doubs – Canton de Besançon 1

Commune de **DANNEMARIE SUR CRETE**

ANNÉE 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à vingt heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Dannemarie sur Crête (15 membres en exercice) se sont réunis, après convocation en date du 5 décembre 2023, sous la présidence de M. Sébastien PERRIN, maire de la commune.

Convoqués : Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER– Adeline ALVES-COUTHINO - Pascal BILON - Benoit COELO – Estelle ECARNOT - Marie-Thérèse FIGUET – Vincent LEGUYON – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS- Camille RUAULT

M. Sébastien PERRIN a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

8 Présents :

Mmes et MM. Sébastien PERRIN - François RAUSCHER - Cyril LINDEPERG
Delphine DOMBRET - Benoit COELO - Marie-Thérèse FIGUET - Grégory PAUL - Mathilde COURTOIS

4 Procurations :

Martine LEOTARD a donné procuration à Mathilde COURTOIS - Jean-Luc BARBIER- a donné procuration à Sébastien PERRIN - Adeline ALVES-COUTINHO a donné procuration à Benoit COELO- Pascal BILON a donné procuration à François RAUSCHER.

1 Absente excusée : Camille RUAULT

2 Absents : Vincent LEGUYON- Estelle ECARNOT

Nombre de votants : 12

Préambule

- Contrôle du quorum : 8
- Désignation du secrétaire de séance : Cyril LINDEPERG

DÉLIBÉRATION 2023-36 : Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Il propose comme membre de cette commission :

- Marie-Thérèse FIGUET
- Marie-Paule VACHOT
- Raphaël GUARDADO

Le Maire, est mandaté pour établir et signer tout document se rapportant à cette commission.

DÉBAT ET VOTE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

par 11 voix POUR 0 voix CONTRE 1 ABSTENTION

Le secrétaire de séance
Le 12/ 12/2023



Le Maire, Sébastien PERRIN
Le 12/12/2023

